

PROGRAMME D'ÉCHANGE MANITOBA-QUÉBEC

GUIDE DU PARTICIPANT

Canada 

Manitoba 

Tous droits réservés © 2019, le gouvernement du Manitoba, représenté par le ministre de l'Éducation.

Éducation Manitoba
Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

ISBN: 978-0-7711-7077-5 (PDF)

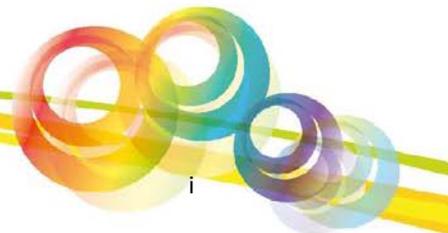
Les illustrations ou photographies dans ce document sont protégées par la *Loi sur le droit d'auteur* et ne doivent pas être extraites ou reproduites pour aucune raison autre que pour les intentions pédagogiques de ce document.

Ce document est affiché sur le site Web du ministère de l'Éducation du Manitoba à l'adresse <http://www.edu.gov.mb.ca/k12/students/sep.html>.

Veuillez noter que le Ministère pourrait apporter des changements à la version en ligne.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
CALENDRIER	2
À L'INTENTION DES PARTICIPANTS ET DES FAMILLES	3
- Admissibilité	
- Coûts	
- Modalités d'inscription	
- Responsabilités de l'élève	
- Responsabilités de la famille	
- Statut de la demande	
AVANT L'ÉCHANGE	6
- Correspondance avec le partenaire du Québec	
- Abandon ou retrait de candidature	
- Horaire, planification des cours	
- Projet proposé par l'école – conditions d'obtention du crédit	
ACCUEIL DE L'ÉLÈVE DU QUÉBEC	8
- De septembre à décembre	
- Arrivée de l'élève du Québec	
- À l'école	
- À la maison	
- Règles de la famille	
- Langue	
- Amis	
- Apprentissage linguistique	
APRÈS L'ACCUEIL DE L'ÉLÈVE DU QUÉBEC.....	11
- Préparatifs de l'élève du Manitoba	
- Bagages	



PENDANT LE SÉJOUR AU QUÉBEC	12
- Arrivée dans la localité québécoise – de février à avril	
- Conseils pour de saines relations avec la famille	
- Visites d’amis et de membres de la famille du Manitoba	
- Religion	
- Prudence!	
- Amis	
- Amis spéciaux	
- Appels téléphoniques	
- Facebook, Skype, texto et courriel	
- École	
- Attitude	
- Choc culturel	
- Apprentissage de la langue, patience et permission	
- La famille du Manitoba pendant l’absence de l’élève	
APRÈS L’ÉCHANGE	20
- Retour du Québec et la réintégration	
PERSONNE-RESSOURCE	20

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le *Programme d'échange Manitoba-Québec* est un programme d'échange réciproque entre le Manitoba et le Québec qui consiste à jumeler des élèves de chaque province.

Les objectifs du programme sont :

- améliorer les compétences langagières en français chez les élèves;
- augmenter la confiance des élèves à parler français;
- développer l'identité bilingue des élèves;
- favoriser l'ouverture à d'autres langues et cultures;
- développer l'autonomie et l'estime de soi chez les élèves.

L'élève manitobain qui participe au programme accueille dans sa famille, de septembre à décembre, l'élève québécois avec qui il est jumelé. Les deux élèves fréquentent la même école et l'élève québécois vit dans la famille de l'élève manitobain. À partir de février, l'élève québécois accueille chez lui l'élève manitobain pour la même durée et aux mêmes conditions.

Pendant leur séjour dans la province d'accueil, les élèves doivent parler la langue officielle de cette province et prendre part à diverses activités culturelles.

Le succès du programme dépend de *l'engagement* des **élèves participants**, de *l'engagement* de **leur famille** et de *l'engagement* de **leur école**.

Le présent guide a été conçu pour les familles qui participent au programme cette année et pour celles qui songent à y participer dans un avenir proche.

CALENDRIER

AVANT L'ANNÉE DE L'ÉCHANGE	DURANT L'ANNÉE DE L'ÉCHANGE
<p>De novembre à février</p> <ul style="list-style-type: none">la publicité dans les écoles commencel'enseignant de liaison est choisiau nom des écoles, les divisions scolaires remplissent le <i>Formulaire de demande de participation</i> au programme et le font parvenir au Ministèrel'élève et ses parents remplissent le formulaire d'inscription disponible sur le site Web	<p>Septembre</p> <ul style="list-style-type: none">la session d'orientation pour les familles manitobaines et les enseignants de liaison avant l'arrivée des élèves du Québecles élèves du Québec arrivent au Manitoba
<p>Février</p> <ul style="list-style-type: none">les écoles commencent le processus de sélectionles écoles mènent des entrevues à la maison avec les candidats éventuels	<p>Octobre</p> <ul style="list-style-type: none">les enseignants de liaison du Québec procèdent aux entrevues d'évaluation (par téléphone)
<p>Mars</p> <ul style="list-style-type: none">chaque école peut soumettre un maximum de cinq demandes de qualité au Ministèreles membres des familles, âgés de 18 ans ou plus, doivent commencer le processus quant à la vérification des antécédents judiciaires et du registre concernant les mauvais traitements	<p>Fin novembre</p> <ul style="list-style-type: none">les enseignants du Manitoba remplissent les fiches d'appréciation des élèves québécois
<p>Avril</p> <ul style="list-style-type: none">les coordonnateurs provinciaux procèdent au jumelage des candidats admissibles	<p>Décembre</p> <ul style="list-style-type: none">les élèves du Québec rentrent chez euxles élèves du Manitoba se préparent pour leur séjour au Québec
<p>Mai</p> <ul style="list-style-type: none">les participants et les écoles sélectionnés reçoivent un avisles élèves et les enseignants de liaison reçoivent les dossiers des élèves québécoisles familles doivent remettre au Ministère les documents relatifs à la vérification des antécédents judiciaires et du registre concernant les mauvais traitements	<p>Janvier</p> <ul style="list-style-type: none">les élèves du Manitoba s'assurent d'être à jour dans leur travail d'école ou font le nécessaire pour rattraper le travail qu'ils vont manquer pendant leur séjour
<p>Juin</p> <ul style="list-style-type: none">la communication peut commencer entre les familles du Manitoba et du Québec (par courriel, téléphone, médias sociaux, etc.)	<p>Février</p> <ul style="list-style-type: none">les élèves du Manitoba partent pour le Québecle coordonnateur provincial du Manitoba procède aux entrevues d'évaluation avec les élèves manitobains (en personne ou au téléphone)
<p>Juillet</p> <ul style="list-style-type: none">la communication se poursuit entre les familles du Manitoba et du Québec	<p>Début mars</p> <ul style="list-style-type: none">les enseignants de liaison du Manitoba procèdent aux entrevues d'évaluation après trois ou quatre semaines de séjour (par téléphone)
<p>Août</p> <ul style="list-style-type: none">les familles et les écoles du Manitoba sont prévenues de l'heure et du jour de l'arrivée des élèves du Québec	<p>Avril</p> <ul style="list-style-type: none">les élèves du Manitoba rentrent chez eux

À L'INTENTION DES PARTICIPANTS ET DES FAMILLES

Les participants au programme d'échange sont notamment vous-même et votre famille. Comme élève demandant à participer au programme, vous devez comprendre l'engagement que vous prenez et être sûr du soutien de votre famille.

La première partie de l'échange consiste à accueillir un nouveau membre de la famille pendant trois mois. Est-ce que cela va causer des difficultés de nature affective ou financière dans votre famille? Est-ce que cela va nuire à vos activités quotidiennes? Est-ce que vous êtes prêts à accorder la priorité à ce nouveau membre de la famille pendant leur visite au Manitoba? Est-ce que votre absence pendant trois mois sera difficile, pour vous et pour votre famille?

Sur le plan de vos études, vous devez être prêt à remplir certaines conditions, avant votre départ ou après votre retour, ou bien avant et après (ce qui sous-entend parfois suivre des cours d'été). Vous voudrez peut-être commencer à remplir ces conditions de scolarité dès la soumission de votre demande.

Il est important de se rappeler que tous les participants au programme deviennent les ambassadeurs de leur province d'origine et qu'ils devraient essayer de faire preuve de maturité, d'adaptation, d'hospitalité et de bienveillance pendant toute la durée de l'échange.

ADMISSIBILITÉ

Avant qu'un élève du Manitoba ne soit admissible à participer, son école, par l'entremise de la division scolaire, doit s'inscrire auprès du ministère de l'Éducation en remplissant le formulaire de demande de participation disponible sur le site Internet. L'administration de l'école doit désigner un enseignant de liaison parmi les membres de son personnel.

Pour être admissible à ce programme d'échange, l'élève doit :

- être inscrit au programme d'immersion française ou être inscrit au programme anglais et suivre des cours de French en 9^e ou 10^e année;
- avoir un dossier supérieur à la moyenne ou une recommandation de ses parents et de son école;
- avoir une bonne connaissance de la langue française ou un grand désir de l'apprendre;
- être souple et ouvert à de nouvelles expériences et à une nouvelle culture;
- avoir très envie de participer à ce genre d'activité d'apprentissage;
- être recommandé par l'enseignant de liaison.

Le comité de sélection doit veiller à ce que l'élève du Manitoba respecte les critères ci-dessus et à ce que la famille d'accueil soit enthousiaste à l'idée de recevoir un élève du Québec pour trois mois. Le comité doit aussi s'assurer que l'expérience ne sera pas une responsabilité trop lourde pour la famille.

COÛTS

Les familles participantes doivent payer une partie des coûts du billet d'avion (300 \$) ainsi que les frais de séjour de l'élève du Québec.

Le gouvernement du Manitoba finance l'autre partie des coûts du voyage aller-retour entre Winnipeg et la ville de Québec.

Les frais de scolarité sont pris en charge par les deux provinces selon un principe de réciprocité.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. L'élève et ses parents remplissent électroniquement le formulaire d'inscription. L'élève le remet ensuite au responsable du programme à l'école (enseignant de liaison).
2. L'enseignant de liaison doit aviser la division scolaire de la participation possible de l'élève au programme d'échange et lui demander de remplir le Formulaire de demande de participation.
3. Lorsque **l'enseignant de liaison** reçoit le formulaire d'inscription de l'élève dûment rempli, il mène une entrevue avec l'élève et ses parents, son tuteur ou sa tutrice au lieu de résidence où séjournera l'élève du Québec.
4. Après avoir terminé les entrevues, le comité évalue le candidat et décide si celui-ci est apte à participer au programme d'échange. Si oui, le responsable du programme prépare le dossier de l'élève afin de le faire parvenir au Ministère.
5. Le dossier d'inscription de l'élève recommandé par l'école est constitué de deux documents dûment remplis : le formulaire d'inscription et le questionnaire d'entrevue.
6. L'enseignant de liaison envoie, par la poste, à la coordonnatrice du programme d'échange au Bureau de l'éducation française le dossier d'inscription de l'élève. Il envoie également le dossier de façon électronique et en conserve un exemplaire pour lui-même.
7. Le dossier complet doit être envoyé au Ministère avant la **fin mars**.

RESPONSABILITÉS DE L'ÉLÈVE

1. La participation au programme exige un **engagement majeur et constant** de la part de l'élève. Si les élèves ne sont pas sûrs de leur intérêt ou de leur engagement, ils ne devraient pas présenter de demande.
2. L'élève participant au programme doit être prêt à respecter les règles de sa famille d'accueil québécoise, notamment en ce qui concerne les heures de rentrée, le tabagisme, les tâches ménagères, etc.
3. En cas de consommation d'alcool ou de drogues, ou de problèmes avec la justice, le programme d'échange prend fin immédiatement. Le retour en avion, pour de telles raisons ou pour interruption du séjour à cause du non-respect de l'esprit du programme, sera à la charge des parents.
4. L'élève participant qui accueille un élève du Québec doit accorder une grande priorité à leur responsabilité d'hôte. Votre partenaire doit être plus important que votre ami de cœur, que votre cercle d'amis ou que votre emploi à temps partiel. (Il faudra peut-être arrêter votre travail pendant la durée de l'échange).
5. Du fait que l'élève participant ne fréquentera pas son école habituelle pendant trois mois, il doit planifier son année scolaire de façon spéciale (c.-à-d. prendre des dispositions avec l'enseignant ou le directeur pour les examens, les projets, etc.).

RESPONSABILITÉS DE LA FAMILLE

1. La participation d'un élève au programme sous-entend également un engagement majeur et constant de la part des parents, qui consiste à héberger un élève francophone pendant trois mois. Il est essentiel que chacun des membres de la famille soit ouvert à l'élève de l'autre province et prêt à contribuer au succès de l'échange.
2. Il doit y avoir de la place dans la maison pour un autre adolescent. Une chambre distincte n'est pas essentielle, mais elle est peut-être souhaitable. **Un lit séparé est fondamental, de même qu'un « espace privé » où l'élève de l'autre province peut s'isoler s'il le souhaite.**
3. **Chaque membre de la famille âgé de 18 ans ou plus, vivant dans la résidence, devra faire l'objet d'une vérification du casier judiciaire et du registre concernant les mauvais traitements avant le début de l'échange.**
4. Les parents devraient communiquer avec les familles respectives dans le but de les informer de la situation familiale tels que les règles en place, toute attention spéciale nécessaire, le régime alimentaire, les vêtements à emporter, etc.
5. Les parents doivent rencontrer les élèves du Québec à l'aéroport international de Winnipeg et les raccompagner à cet endroit quand ils repartent pour le Québec.
6. Nous espérons que les familles d'accueil manitobaines offriront des expériences culturelles et récréatives appropriées aux élèves du Québec. Cela peut notamment prendre la forme d'excursions dans la province. Aucune exigence minimale n'est prévue dans ce domaine et les familles ne devraient envisager que les activités qu'elles souhaitent entreprendre. Les excursions éventuelles sont à la charge de la famille d'accueil.
7. Les parents d'accueil sont responsables de l'élève de l'autre province. En fait, on s'attend à ce qu'ils jouent un rôle de tuteurs auprès de l'élève. Tout déplacement pour lequel l'élève est amené à passer la nuit ailleurs que chez la famille d'accueil doit être supervisé par cette famille. Celle-ci doit également obtenir la permission verbale ou écrite de la famille de l'élève de l'autre province. Pour tout voyage à l'extérieur du pays, les parents doivent avoir en leur possession une autorisation parentale écrite.
8. Pendant le trimestre d'automne, les parents devraient s'efforcer d'assister à la soirée de rencontre des parents et enseignants, à l'école, pour connaître les progrès de leur enfant ainsi que les progrès et la participation de l'élève du Québec, ainsi que pour s'assurer que tous les enseignants concernés savent que l'élève du Manitoba ira à l'école au Québec pendant trois mois.

STATUT DE LA DEMANDE

Tous les demandeurs seront avisés du statut de leur dossier en mai.

Note : Lorsqu'ils sont avisés d'un jumelage possible, les parents doivent soigneusement prendre en considération les responsabilités énoncées dans la section précédente et les effets possibles de l'échange sur la famille avant de l'accepter. **Lorsque le ministère de l'Éducation reçoit l'acceptation signée, il est entendu que les intéressés ont pris un engagement à l'égard du programme d'échange.**

Assurez-vous de communiquer immédiatement à l'enseignant de liaison et au Ministère tout changement aux renseignements donnés au cours de l'entrevue ou dans le formulaire d'inscription.

AVANT L'ÉCHANGE

CORRESPONDANCE AVEC LE PARTENAIRE DU QUÉBEC

La correspondance entre partenaires et leurs familles devrait commencer après la date indiquée par la coordonnatrice provinciale. La correspondance peut être initiée par l'un ou l'autre des partenaires.

Vous vous demandez quoi écrire dans votre premier courriel? Nous vous suggérons notamment d'informer votre partenaire sur ce qui suit :

- vous-même : photos, activités quotidiennes typiques, tâches ménagères, activités de fin de semaine;
- votre famille : activités typiques le soir et la fin de semaine, photos;
- votre école : inclure un calendrier de l'école, indiquez les cours offerts, les programmes parallèles et extrascolaires (sports, musique, etc.);
- votre collectivité : parlez des clubs, des installations de loisirs, de l'emplacement géographique, de la population, de l'économie de la région, des activités culturelles et sportives – inclure des photos, des cartes et des journaux.

En correspondant durant l'été, vous pouvez aborder les détails. La communication entre les familles aide à établir des liens importants en prévision de l'échange. Le fait d'échanger de la musique, des vidéos, entre autres, aide au partage de l'information. Quand vous recevez un message, répondez immédiatement.

Note : Assurez-vous d'obtenir l'adresse d'été de votre partenaire et téléphonez-lui si vous ne recevez pas de réponse à votre courriel avant le mois de juillet (dans ce cas, informez votre enseignant de liaison). Faites attention aux renseignements que vous communiquez sur Facebook à propos de votre partenaire. Veillez à obtenir sa PERMISSION avant de publier des photos ou des noms quelconques.

ABANDON OU RETRAIT DE CANDIDATURE

Si vous êtes sélectionné et que des circonstances vous obligent à vous retirer du programme, vous devez aviser :

- 1) votre enseignant de liaison immédiatement;
- 2) votre partenaire et sa famille, par téléphone et par écrit, en expliquant les raisons de votre désistement.

Une copie de cette correspondance sera envoyée par l'enseignant de liaison à la coordonnatrice provinciale.

HORAIRE, PLANIFICATION DES COURS, CRÉDIT

Étant donné que votre prochaine année scolaire sera différente, il est très important que vous planifiez vos cours avec beaucoup de soin. Dès que possible, vous devriez consulter vos enseignants, conseillers et, au besoin, l'administration de votre école pour que votre programme scolaire soit structuré pour que vous obteniez les notes nécessaires à l'obtention des crédits associés à votre année d'études.

Les expériences passées ont révélé que, plus les élèves du Manitoba font de travail avant d'aller au Québec, plus il leur est facile de se réadapter au système scolaire et au mode de vie du Manitoba à leur retour. Nous ne recommandons pas que vous suiviez de cours par correspondance du Manitoba pendant votre séjour de trois mois au Québec. Certains participants envisagent parfois de suivre des cours pendant l'été qui précède ou qui suit leur séjour au Québec.

Ne vous attendez pas à ce que les écoles québécoises répondent à tous vos besoins en matière de choix de cours; cela n'est pas toujours possible. L'objectif premier du programme est l'apprentissage de la langue dans le contexte culturel et cela nécessitera toute votre attention. Si vous vous préoccupez de votre horaire, n'hésitez pas à en parler avec votre enseignant de liaison et avec l'administration de votre école.

PROJET PROPOSÉ PAR L'ÉLÈVE – CONDITIONS D'OBTENTION DU CRÉDIT

L'élève qui est inscrit à l'école secondaire au Manitoba peut faire une demande de crédit en vue de l'obtention de son diplôme d'études secondaires lorsqu'il participe au Programme d'échange Manitoba-Québec.

Avant la participation à l'échange, l'élève devra :

- Remplir le formulaire *Projet proposé par l'élève* et obtenir les signatures appropriées (parent, direction d'école, direction générale). Il devra également s'assurer que le formulaire parvienne au Ministère. Ce formulaire est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/cpe-ppe/index.html#culexp>

Après sa participation à l'échange, l'élève remettra à l'enseignant de liaison les documents suivants :

- une copie de son horaire au Québec;
- son *Journal et portfolio*.

La *Fiche d'appréciation de l'élève en visite au Québec* est également un document nécessaire à l'obtention du crédit. La coordonnatrice provinciale fera parvenir cette fiche à l'enseignant de liaison aussitôt qu'elle la recevra du Québec.

L'enseignant de liaison évaluera les documents reçus et communiquera avec la coordonnatrice provinciale du programme d'échange au Ministère afin de l'informer de la décision quant à l'attribution du crédit pour l'élève concerné. Dans l'affirmative, le Ministère fera parvenir une lettre à la direction de l'école indiquant que le crédit a été accordé. Le PPE pourra être enregistré pour 1,0 crédit sur le bulletin avec la note S.

ACCUEIL DE L'ÉLÈVE DU QUÉBEC

La présente section vise à donner quelques suggestions qui pourront vous aider pendant la période où vous accueillerez l'élève de l'autre province.

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

Pendant la période de trois mois, la principale responsabilité de l'élève du Manitoba et de sa famille est d'accueillir l'élève du Québec et de le faire se sentir à l'aise chez vous. C'est parfois stressant pour un adolescent de quitter son milieu familial et d'habiter avec une autre famille pendant trois mois. Cette difficulté s'ajoute généralement à des difficultés de langue et de communication. Même si certains élèves québécois sont capables de s'exprimer assez bien en anglais, il est important de faire particulièrement attention aux nuances de sens et aux éléments culturels et d'offrir un soutien sur ces plans-là.

ARRIVÉE DE L'ÉLÈVE DU QUÉBEC

L'élève et la famille du Manitoba doivent se présenter au point d'accueil pour souhaiter la bienvenue à l'élève du Québec. L'élève du Manitoba doit aider son partenaire à s'installer chez lui. Célébrez l'arrivée de l'élève, par exemple, avec des fleurs, une fête, un barbecue ou un souper. Nous recommandons une visite de la maison et un rappel des règles pertinentes. Soyez prévenant à l'égard de votre partenaire. Il sera peut-être fatigué, ne comprendra peut-être pas et il vous faudra peut-être répéter les règles pertinentes de la maison une autre fois, deux ou trois jours plus tard.

À L'ÉCOLE

Quand vous emmenez votre partenaire à l'école, la première personne qu'il doit rencontrer est l'enseignant de liaison puis l'administration. Expliquez à votre partenaire les règles de l'école, la routine matinale, l'emploi du temps, la cafétéria, le gymnase, la carte de bus et le casier et faites-lui visiter l'établissement. Il se peut qu'il vous accompagne à vos cours jusqu'à ce que son propre emploi du temps soit établi.

Emmenez votre partenaire à toutes ses classes et présentez-le aux enseignants. En cas de problème majeur, prévenez l'enseignant de liaison. Rappelez-vous que les « petites » choses peuvent facilement contrarier, mais que les véritables difficultés tiennent à des différences culturelles et linguistiques majeures. **Alors, faites preuve de patience.**

Quelqu'un qui apprend une deuxième langue se fatigue très vite. Donnez donc à votre partenaire l'occasion de dormir beaucoup, de faire du sport et des activités où il n'est pas nécessaire de parler et accordez-lui un espace privé.

À LA MAISON

Les premières semaines de l'échange sont les plus importantes. Il vous faudra concentrer toute votre attention sur ce que vous ferez pour intégrer le nouveau membre de votre famille dans toutes les activités. De façon générale, il faut être clair et direct avec l'élève du Québec au sujet de vos attentes et de vos limites.

Exemples de sujets de préoccupation qui ont déjà été mentionnés par d'anciens participants :

- La présence d'une nouvelle personne dans la maison peut causer de la jalousie parmi les plus jeunes. Soudain, quelqu'un reçoit plus d'attention qu'eux. Il est important de faire participer les jeunes membres de la famille, car ils peuvent être d'excellents enseignants : ils répètent les choses de nombreuses fois, car, en général, ils adorent communiquer. Il est important que les parents aident les plus jeunes à accepter le nouveau membre de la famille.
- Il faut aussi inciter l'élève du Québec à sortir de sa chambre, c.-à-d. à venir regarder la télé, à participer à des jeux, ou bien à aider aux tâches ménagères.
- Respectez votre partenaire et communiquez avec lui le plus souvent possible en toute honnêteté. Cependant, il n'est pas nécessaire d'être toujours avec lui.
- Au début du séjour, vérifiez que votre partenaire comprend ce qu'on lui dit ou ce qui se passe et qu'il ne se contente pas d'être poli en disant toujours « oui ».
- Si vous constatez qu'après les premières semaines l'élève du Québec passe tout son temps dans sa chambre sans indiquer qu'il est fatigué, qu'il pleure beaucoup ou écrit beaucoup de courriels dans sa chambre, les parents d'accueil devraient s'asseoir avec lui et s'assurer que tout va bien. Au besoin, faites appel à l'enseignant de liaison.
- Il faut encourager l'élève du Québec à communiquer avec son partenaire du Manitoba à tout moment, s'il y a le moindre problème. Il faut qu'il se rende compte que vous-même et votre famille vous intéressez à lui et à son bien-être. Dans bien des cas, un signe d'affection (p. ex. une étreinte, une tape amicale dans le dos) permet d'éliminer les retenues.

RÈGLES DE LA FAMILLE

Il serait bien de donner à l'élève du Québec l'information quant à l'heure où les repas sont servis pendant la semaine et les fins de semaine, le calendrier d'utilisation de la salle de bains, les heures de rentrée les soirs de semaine et de fin de semaine, quelles sont les tâches ménagères à effectuer, combien de temps on peut regarder la télé et quelles sont les activités familiales, etc.

LANGUE

L'élève du Québec va peut-être se servir de l'anglais pour jurer, ne se rendant pas du tout compte du sens des expressions apprises récemment. Vous trouverez peut-être que vos amis ou d'autres élèves prennent plaisir à lui enseigner de telles expressions. Si c'est le cas, il faut dire poliment à l'élève du Québec que c'est inapproprié et lui expliquer pourquoi.

AMIS

L'élève du Manitoba doit présenter son partenaire du Québec à son cercle d'amis. Pendant son séjour, l'élève du Québec se fera son propre cercle d'amis. Cela permettra aux deux jeunes de passer du temps chacun de leur côté, ce qui contribue à une saine situation.

Il se peut que l'élève du Québec reçoive beaucoup d'attention, du fait qu'il est nouveau. Il se peut aussi qu'il se fasse rapidement beaucoup d'amis, ce qui provoque parfois de la jalousie entre partenaires. La situation inverse peut également se produire au Québec.

Si votre partenaire commence à sortir avec un garçon ou une fille, demandez-lui de le/la présenter à votre famille pour obtenir l'approbation de vos parents.

APPRENTISSAGE LINGUISTIQUE

L'apprentissage d'une seconde langue n'est pas facile. En général, la période de frustration peut durer de quatre à six semaines. Ce sont la motivation d'apprendre une deuxième langue et l'environnement familial qui déterminent le taux de progression.

Exemples d'idées pouvant aider l'élève du Québec :

- Lorsque l'élève du Québec veut quelque chose, il devrait le demander en anglais, aidez-le s'il a besoin.
- Exposez-le à toutes sortes de jeux de société, de jeux de cartes, d'émissions de télé en anglais, de vidéos et de musique.

APRÈS L'ACCUEIL DE L'ÉLÈVE DU QUÉBEC

PRÉPARATIFS DE L'ÉLÈVE DU MANITOBA

En plus de vous rajuster à la dynamique de votre famille après le départ de votre nouvel ami, vous allez faire les derniers préparatifs avant votre départ.

1. Commencez à regarder des films, à écouter la radio, etc., en français.
2. Certains enseignants suggèrent parfois que vous fassiez une présentation à la classe, à votre retour du Québec, et informiez les autres élèves sur la région où vous avez habité. Vous pouvez envisager votre présentation sur le plan historique, géographique ou sociologique. Pensez aux photos que vous pouvez prendre et à toute recherche nécessaire avant de repartir.
3. Discutez avec votre famille en ce qui concerne le nombre de messages ou appels téléphoniques que vous vous adresserez. Si vous suivez un cours du Manitoba qui n'est pas semestriel, arrangez-vous avec un ami fiable pour récupérer les notes et la documentation de chacun de vos cours pendant votre absence.
4. Décidez avec votre famille de vos finances et d'un budget hebdomadaire ou mensuel.

BAGAGES

Juste quelques rappels...

- Vous êtes-vous informé sur le climat de la région où vous allez habiter?
- Rappelez-vous qu'il n'y a pas assez de place dans une valise pour mettre toute une garde-robe; emportez une garde-robe minimale qui vous offre un maximum de souplesse! La façon la plus pratique de planifier votre garde-robe, c'est de penser à des vêtements coordonnés et à des épaisseurs multiples.

Note :

- Passez des visites médicales et dentaires avant le départ.
- Procurez-vous une carte des services de santé du Manitoba et apportez-la au Québec.
- Pour vos cours, essayez de faire les travaux ou devoirs avant de partir.

PENDANT LE SÉJOUR AU QUÉBEC

ARRIVÉE DANS LA LOCALITÉ QUÉBÉCOISE – DE FÉVRIER À AVRIL

Les deux premières semaines au Québec seront difficiles. Vous serez entouré de « nouvelles » personnes et vivrez de « nouvelles » situations.

À votre arrivée, vous serez fatigué, désorienté et inondé de nouvelles informations, toutes en français. N'hésitez pas à demander aux gens de répéter les renseignements et les noms.

Ne dites pas que vous avez compris ce qu'on vous a dit en français si ce n'est pas vrai.
Demandez aux gens de répéter ce qu'ils vous ont dit
jusqu'à ce que vous compreniez.

À votre arrivée, on vous demandera si vous voulez vous reposer, défaire vos bagages, etc. dans votre nouvelle chambre. N'hésitez pas à dire à votre partenaire et à votre famille d'accueil que vous êtes fatigué (à cause du voyage, de l'utilisation constante du français, etc.).

Dans votre propre famille où tout le monde connaît les règles établies,
il n'est pas nécessaire de demander ni de confirmer.
Dans une nouvelle famille, il faut absolument apprendre les règles qui sont en place.

Renseignez-vous auprès de votre partenaire sur les règles familiales suivantes :

- Repas : À quelle heure sont les repas? Il faut discuter de toute restriction alimentaire (allergies, régime spécial).
- Ménage : Quelles sont les tâches que je dois accomplir? Vaisselle? Ménage? Lessive? À quelle fréquence? Où sont les articles de nettoyage?
- Il faut que votre chambre reste propre! Si vous partagez une chambre, décidez du partage des responsabilités.

CONSEILS POUR DE SAINES RELATIONS AVEC LA FAMILLE

Il est important que vous vous adaptiez aux façons de faire de votre famille d'accueil et non pas la famille aux vôtres.

Quelles sont les attentes de votre famille d'accueil? Il n'est pas possible de généraliser, mais vous pouvez être sûr qu'elle espère une réaction de votre part, un signe indiquant que vous appréciez ses efforts! Nous aimerions vous proposer quelques réactions possibles.

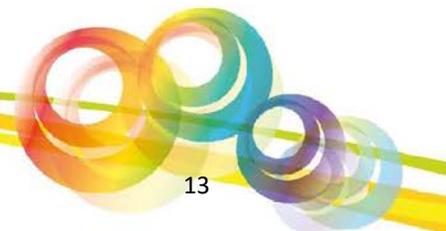
1. Faites-vous connaître auprès des membres de votre famille d'accueil. Ils tiennent à savoir ce que vous ressentez et comment vous allez. Ils veulent apprendre des choses sur vous, sur votre famille et sur votre coin de pays, votre culture et vos habitudes. Passez du temps à leur parler et proposez-vous pour préparer un repas spécial (même si vous ne savez pas cuisiner, vous pouvez sûrement demander à un ami de vous aider). Partagez des occasions spéciales avec eux, par exemple une fête, un déjeuner ou autre. Surtout, évitez de dire « non ». Si la famille vous invite à aller quelque part avec elle – à un musée ou à une soirée au cinéma – acceptez l'invitation, même si vous ne vous intéressez pas vraiment aux musées ou n'aimez pas les films. Faites un petit effort supplémentaire.
2. Réagissez et répondez à tout ce qu'on vous dit ou à tout ce qu'on fait pour vous. Si votre maman d'accueil vous a préparé un plat spécial, n'hésitez pas à dire que c'est délicieux! Si vous n'aimez pas beaucoup le plat en question, vous pouvez simplement dire combien vous appréciez ce que la maman a fait. **Si les gens font des choses pour vous, sachez montrer votre appréciation sinon, ils ne renouvelleront probablement pas l'expérience.** Quoi qu'ils fassent, ils attendent une réaction de votre part et, pour vous, c'est une façon de les remercier.
3. Proposez votre aide. La plupart des familles assignent une tâche quelconque à chacun de leurs membres et la vôtre s'attendra à ce que vous participiez, mais hésitera peut-être à demander votre aide. Vous devez comprendre que tout le monde a des responsabilités à assumer dans un ménage et que vous devez assumer les vôtres. Certains élèves ont trouvé que leur famille québécoise exigeait moins d'eux que leur famille d'origine. N'attendez pas, proposez vos services et demandez ce que vous pouvez faire pour que la famille n'ait pas de raison d'être déçue ni de se plaindre que l'élève participant estime que ce sont les autres qui devraient faire le ménage ou qu'il se fera tout seul!

Tout déplacement que vous faites sans votre famille d'accueil doit être approuvé par votre famille d'origine et par votre famille d'accueil.

En général, il n'est pas recommandé de voyager seul ni avec d'autres adolescents quand cela sous-entend de passer la nuit ailleurs que dans la famille d'accueil.

VISITES D'AMIS OU DE MEMBRES DE LA FAMILLE DU MANITOBA

Pendant votre séjour de trois mois au Québec, les visites de votre famille et de vos amis peuvent perturber l'expérience. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les amis de cœur et c'est pourquoi nous n'autorisons pas ces visites. Nous recommandons que votre famille n'aille pas vous voir. Si elle décide de le faire, elle devrait le faire **après** la période initiale de l'échange. Il n'est pas évident d'avoir deux jeux de parents et deux systèmes de valeurs différents, parfois cela peut créer des difficultés.



RELIGION

Il se peut que votre famille d'accueil ait des vues différentes de votre famille manitobaine sur la religion. Si la religion est importante pour vous, discutez-en avec la famille d'accueil dès votre arrivée et prenez les dispositions nécessaires.

En cas de difficultés quelconques ayant besoin d'être résolues,
adressez-vous à l'enseignant de liaison au Québec.
N'hésitez pas à parler avec lui des questions qui vous mettent mal à l'aise.

PRUDENCE!

Dans ce monde étrange et nouveau, votre partenaire du Québec est la seule « personne de connaissance ». Vous aurez peut-être tendance à vous accrocher à cette personne connue. Rappelez-vous que cela risque d'être fatigant à la longue.

Au Québec, les gens voudront pratiquer leur anglais avec vous. Assurez-vous de dire calmement, fermement et poliment : « *En français SVP!* ». C'est VOTRE occasion d'apprendre et de pratiquer le français, pas d'enseigner l'anglais.

AMIS

Votre partenaire vous présentera à des amis, à l'école et à des gens dans la collectivité. Évitez de refuser d'essayer une nouvelle activité ou de rater une occasion de rencontrer de nouvelles personnes. Les nouvelles amitiés nécessitent du temps et de l'engagement, et il est plus difficile de les créer quand vous ne parlez pas français aussi facilement que vous le souhaiteriez. Ne vous attendez pas à ce que les amis de votre partenaire deviennent automatiquement les vôtres.

N'hésitez pas à faire vos propres amis. Vous n'avez pas besoin d'être tout le temps avec votre partenaire. En fait, si vous dépendez trop de votre partenaire pendant trop longtemps, cela risque de causer du ressentiment. Si cela se produit, discutez-en avec lui.

Ce sera à vous de faire l'effort de vous intégrer dans l'école et dans la collectivité. Cela peut être très exigeant et très frustrant, surtout les premières semaines quand votre français est limité.

Il est naturel de devenir ami avec d'autres élèves du Manitoba qui participent au programme d'échange, mais limitez l'utilisation de l'anglais. En effet, vous êtes là pour apprendre le français.

AMIS SPÉCIAUX

Si votre partenaire a un ami de cœur, il se peut qu'ils vous invitent à sortir avec eux. Si vous vous sentez comme la « cinquième roue de la charrette », parlez-en ouvertement avec votre partenaire.

Si vous développez une « relation spéciale », souvenez-vous que vous devez respecter les règles de votre famille d'accueil! Veillez à inviter vos amis afin qu'ils fassent la connaissance de votre famille québécoise.

APPELS TÉLÉPHONIQUES

Les appels téléphoniques avec d'autres élèves du Manitoba participant au programme d'échange devraient être rares et se dérouler en français autant que possible. Veillez à limiter puis à éliminer l'anglais à mesure que votre français s'améliore.

FACEBOOK, SKYPE, TEXTO ET COURRIEL

Comme le téléphone, ces moyens de communication sont très populaires pour garder des liens avec votre province d'origine. Rappelez-vous que votre famille et vos amis du Manitoba vous aiment beaucoup. Votre absence ne diminue en rien l'amour qu'ils ressentent pour vous – ils seront là quand vous reviendrez! Vous pouvez donc vous concentrer sur votre expérience au Québec!

Passez des heures seul dans votre chambre sur Facebook ou à écrire des courriels ou des textos ne vous aide pas à apprendre le français. Cela démontre peut-être une difficulté d'adaptation et un mal du pays.

ÉCOLE

En arrivant à l'école le premier matin, demandez à votre partenaire de vous présenter à l'enseignant de liaison. C'est la première personne que vous devriez rencontrer. Et puis, n'oubliez pas d'aller voir le personnel administratif.

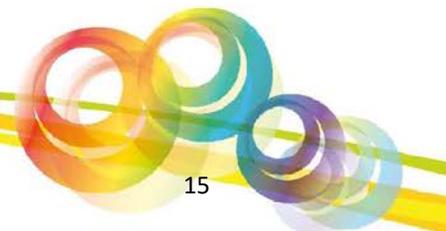
Vous ne recevrez peut-être pas votre horaire tout de suite. Avant que votre horaire soit prêt, vous irez peut-être voir les classes ou accompagnerez votre partenaire à ses cours.

Il se peut que votre école québécoise soit très différente de celle que vous fréquentez au Manitoba. N'insistez pas pour obtenir un horaire ou un cours particulier. Cela n'est peut-être pas possible dans votre nouvelle école à cause des restrictions dans l'horaire et dans la taille des classes.

Rappelez-vous que vous êtes un ambassadeur du Manitoba. Vous devez donc toujours faire preuve de diplomatie et de bienveillance. Vous pouvez partager vos opinions, mais si vous essayez de les imposer aux autres, cela risque de créer des conflits inutiles.

Vous serez nouveau à l'école et, parfois, vous aurez l'impression qu'on vous dévisage. Il vous suffit de sourire amicalement et de dire « Salut! » pour surmonter cette situation un peu déconcertante.

N'hésitez pas à utiliser votre vocabulaire et à faire la connaissance des gens de votre école et de votre collectivité. Souvent, l'inconnu est source de sentiments négatifs. Le fait de donner aux autres la chance de vous connaître, vous le Manitobain, dissipe généralement la plupart des craintes, les vôtres et les leurs!



Soyez prêt à parler du Manitoba. On vous demandera de le faire dans vos classes et peut-être dans d'autres, ainsi qu'à des groupes aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école. Ne soyez pas surpris du nombre ou du genre de questions qu'on vous posera! Ce « paquet de bonnes choses » sur le Manitoba que vous avez apporté vous rendra bien service.

Vous êtes au Québec à titre d'ÉLÈVE d'un programme d'échange, pas en vacances prolongées ni en voyage. **Cela signifie que vous devez fréquenter l'école régulièrement**, travailler fort, obtenir des notes satisfaisantes et adopter une attitude positive, même si vous ne recevez aucun crédit au Manitoba pour votre scolarité ici. À un moment donné, il se peut que vous ayez l'impression de « perdre » un trimestre sur le plan scolaire, mais vous avez choisi d'enrichir votre vie par cet échange et la valeur de cette expérience sera certainement supérieure à la perte scolaire.

L'école sera très différente de celle à laquelle vous êtes habitué. Vous serez peut-être avec un groupe d'élèves différent pour chaque classe et vous pourrez choisir parmi toute une gamme de cours, en plus des cours obligatoires qu'il vous faudra peut-être suivre. Demandez l'avis de votre conseiller. N'hésitez pas à suivre d'autres cours de votre niveau ou d'un niveau avancé; ce sera un défi intéressant. Si votre français est un peu hésitant, évitez les cours exigeant beaucoup de lecture. Surtout, essayez de suivre des cours que vous ne pouvez pas suivre dans votre province d'origine.

Les clubs et les équipes dont vous faites partie peuvent être des occasions d'amitiés nouvelles. Participez! Dès que possible, allez voir les clubs et les équipes à l'école (ex. : groupe de théâtre ou d'informatique, équipe de soccer ou de volley-ball). Même si le programme sportif de votre école d'accueil est plus (ou moins) axé sur la compétition que votre école au Manitoba, s'il manque des joueurs dans l'équipe, vous êtes peut-être la personne qu'il leur faut! L'important, c'est de s'engager.

ATTITUDE

Votre attitude déterminera en grande partie le succès ou l'échec de votre échange. D'abord, vous devez avoir un état d'esprit positif. Peu importe ce qui se passe, où vous êtes et avec qui, faites preuve de curiosité et d'ouverture; cherchez ce qu'il y a de bon et ce que vous pouvez retirer de l'expérience. Surtout, **rappelez-vous le pouvoir de la bienveillance et de la coopération.**

Un certain égocentrisme caractérise souvent les adolescents, ce qui est normal en période de croissance. Cependant, dans la situation que vous avez choisie, on exige de vous une plus grande maturité et vous devez coopérer avec les autres et avoir de la considération pour eux – de penser à eux et à ce qu'ils peuvent souhaiter. Ce sont les petites choses de la vie quotidienne qui comptent le plus : dire « merci », rentrer à la maison à l'heure attendue, manger la nourriture qu'on vous présente, sourire et dire « bonjour » quand vous rentrez, offrir de mettre la table, sortir la poubelle ou déblayer la neige, garder votre chambre dans un état propre, participer aux activités de la famille, écrire des notes de remerciement aux amis de la famille qui ont été particulièrement gentils avec vous, renoncer à une soirée avec les copains ou les copines pour assister à un dîner de famille.

Votre personne et votre comportement peuvent influencer sur l'attitude des Québécois à l'égard de tous les jeunes du Manitoba. Le souvenir et l'image que les gens de votre collectivité garderont de vous pourront inciter, ou pas, d'autres familles à accueillir des élèves du Manitoba. Faites preuve de maturité et soyez de bons ambassadeurs pour le Manitoba!

CHOC CULTUREL

À un moment donné, au cours de votre séjour de trois mois au Québec, vous vous demanderez peut-être : « Mais qu'est-ce que je fais ici? Je pourrais être avec mes amis et ma famille ou, du moins, dans un milieu plus familier! » Il est parfaitement naturel de se sentir ainsi en plein dans une culture différente de la vôtre sans les formes de soutien habituelles.

Le « choc culturel » est une réaction courante et normale quand on se trouve dans un endroit inconnu. Il se manifeste habituellement par des sentiments de dépression et de colère. Presque tout vous irrite. Vous croyez que tout est stupide au Québec et que tout est merveilleux « chez nous ». Vous avez l'impression que personne ne vous comprend. Vous n'avez pas envie de sortir et vous avez peur de prendre des risques; vous êtes fatigué et vous dormez beaucoup plus que d'habitude; vous prenez du poids et vous mettez ça sur le compte de votre nouveau régime alimentaire.

Il y a des façons inacceptables d'affronter ces problèmes, notamment consommer de l'alcool ou des drogues, ou bien rentrer chez vous. Mais, il existe des façons saines de surmonter le choc culturel. Vous trouverez quelques suggestions à la prochaine page.

Façons de surmonter le choc culturel :

- Occupez-vous. Quand vous vous ennuyez ou que vous vous sentez seul, faites quelque chose immédiatement! Participez à des activités que vous avez peut-être évitées ou jugées idiotes dans le passé. Allez voir une partie de hockey ou téléphonez à quelqu'un de l'école pour faire une sortie. Allez voir un film, écouter un concert ou tout simplement boire un chocolat chaud ou une boisson gazeuse.
- Concentrez-vous sur le moment présent et oubliez « comment on fait les choses chez nous ». Dites-vous que la vie autour de vous est intéressante et différente – ni meilleure ni pire. Si vous êtes critiqueur et négatif, vous allez vite vous aliéner les autres et être isolé.
- Parlez à votre famille d'accueil. Parfois, le simple fait de parler de ce que vous ressentez atténue l'intensité de l'émotion. Et puis, les membres de la famille seront heureux que vous leur fassiez confiance.
- Mangez de façon raisonnable et évitez la malbouffe, même si elle est partout autour de vous.
- Ne passez pas tout votre temps avec d'autres élèves du programme d'échange. Vous ne ferez qu'échanger vos insatisfactions et passerez votre temps à vous plaindre et à parler de toutes les bonnes choses que vous avez laissées derrière vous.
- Ne restez pas dans votre chambre à écrire des courriels. Cette activité solitaire n'est pas bonne, ni pour vous ni pour votre famille; et puis, vos amis ne sauront pas comment interpréter vos sentiments et seront peut-être fâchés. Si vous devez mettre par écrit ce que vous ressentez, mettez le texte de côté pendant au moins 24 heures et relisez-la avant de l'envoyer. Le monde aura peut-être un tout nouveau visage à ce moment-là.
- Faites-vous des amis. La meilleure façon de se faire de nouveaux amis est de parler à des inconnus. La plupart des élèves de votre école appartiennent déjà à un groupe, mais ils s'intéressent à vous. Au départ, vous êtes peut-être une curiosité, mais ils vous incluront dans leur cercle si vous faites le premier pas. N'attendez pas qu'ils vous téléphonent et ne vous découragez pas.
- Devenez membre de clubs ou d'équipes de sport. Participez aux activités de l'école et de la collectivité. Joignez-vous à un groupe de jeunes à l'église ou bien portez-vous volontaire pour apprendre à certains jeunes une habileté que vous possédez et qu'ils essaient d'acquérir.

Si vous pensez que votre problème est différent, que ces conseils n'aident pas et que votre famille d'accueil ne vous comprend pas, alors vous devez contacter votre enseignant de liaison au Québec. Il s'efforce de vous offrir une expérience enrichissante et fera tout son possible pour atteindre cet objectif.

APPRENTISSAGE DE LA LANGUE, PATIENCE ET PERMISSION

Patience et permission sont deux mots clés. Soyez patient avec vous-même et demandez les renseignements dont vous avez besoin – ils vous aideront. Vous n’allez pas devenir bilingue du jour au lendemain. Autorisez-vous à faire des erreurs. C’est comme ça qu’on apprend et, en écoutant et en pratiquant davantage, vous allez étendre votre vocabulaire et apprendre d’autres structures. À mesure que les gens vous donnent les expressions et les structures correctes, vous serez capable de parler plus facilement.

Quand vous ne savez pas dire quelque chose en français, il est naturel d’essayer l’anglais ou de faire une traduction littérale pour communiquer. Selon des recherches en linguistique, la traduction vers l’anglais ne fait que renforcer votre zone anglaise. Pour apprendre le français et devenir compétent, il faut utiliser le français dans la vie quotidienne, penser et même rêver en français! C’est ce qui peut se produire pendant votre séjour au Québec.

Pour profiter de l’occasion qui vous est offerte, vous devez être prêt à :

- demander aux gens de répéter;
- apprendre les noms d’objets, etc., en français (faites des listes);
- apprendre les structures qui expriment des idées en français, demander les mots que vous voulez apprendre à votre partenaire, votre famille et vos amis et utilisez-les;
- vivre des maux de tête et des frustrations à cause de vos efforts de concentration, mais la récompense est énorme;
- arrêter de traduire vers l’anglais.

LA FAMILLE DU MANITOBA PENDANT L’ABSENCE DE L’ÉLÈVE

La famille manitobaine aura besoin de soutenir son fils ou sa fille qui se trouve en territoire inconnu :

- en déterminant à quelle fréquence téléphoner ou envoyer des courriels;
- en suggérant que votre enfant participe à la vie familiale et sociale au Québec.

Nous suggérons que vous communiquiez de façon limitée avec votre fils ou votre fille.
Cette « évasion » pour échapper au mal du pays et à la frustration,
face à une nouvelle culture et à une nouvelle langue n’est que provisoire.

Note : L’avantage d’un horaire de communication préétabli est que l’élève du Manitoba apprend à être autonome et à régler les difficultés éventuelles.

Quand la situation est difficile, rappelez à votre enfant l’engagement qu’il a pris ainsi que sa capacité à résoudre les difficultés et la fierté qui en résultera en cas de succès.

Vos encouragements l’aideront à surmonter les difficultés et ainsi il obtiendra les récompenses suivantes : l’épanouissement personnel, l’autonomie et la maîtrise du français.

Après douze semaines au Québec, les efforts de votre enfant seront récompensés; il notera une grande amélioration, il sera fier.



APRÈS L'ÉCHANGE

RETOUR DU QUÉBEC ET RÉINTÉGRATION

L'élève qui part pour un séjour au Québec vit une véritable expérience de découvertes extérieures et intérieures.

Pour la plupart des participants, le retour se fait sans problème et la réadaptation est assez facile. Mais pour certains, la réinsertion est plus difficile, ce qui entraîne parfois une certaine détresse, ou le choc de retour.

En général, plus on anticipe une réintégration facile et automatique, plus longue et difficile sera la réadaptation.

Afin de minimiser le choc du retour, prévoyez une période d'adaptation. Donnez-vous la chance de **prévenir les moments difficiles** de l'année d'échange et de **savoir comment se comporter** pour passer à travers sans trop de difficultés.

Suite à votre retour au Manitoba, vous pouvez vous remémorer les aspects positifs de votre échange en :

- communiquant sur votre expérience avec l'enseignant de liaison;
- continuant d'écrire dans votre journal;
- faisant un exposé sur votre expérience;
- rédigeant un article dans le journal de l'école;
- participant à la promotion du programme l'année suivante;
- offrant vos services comme personne-ressource pour un autre élève participant l'année suivante.

PERSONNE-RESSOURCE

Pour toute question ou tout commentaire, veuillez-vous adresser au :

Programme d'échange Manitoba-Québec
Danielle Parent, agente d'éducation
Bureau de l'éducation française
1181, avenue Portage, bureau 309
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
Tél. : 204 945-6024
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6024
Courriel : Danielle.Parent@gov.mb.ca